

Aux Sources du Carmel – Bulletin du Tiers-Ordre séculier pour les pays de langue française

Publié le 30 octobre 2025
Abbé Louis-Paul Dubroeuq
3 minutes



Cher frère, Chère sœur,

Dans le premier courrier que je vous adressai, le 31 mars dernier, j'annonçai qu'une lettre circulaire paraîtrait périodiquement afin d'établir un lien entre les tertiaires carmélitains au-delà même du monde francophone. Sous le titre « **Aux sources du Carmel** », voici le premier d'une série de bulletins de liaison des tertiaires que, s'il plaît à Dieu, nous vous enverrons chaque trimestre.

La situation de l'Église ne favorise guère l'érection de tertiaires en congrégations particulières bénéficiant de réunions mensuelles. Pour la plupart d'entre vous qui vivez bien souvent isolés les uns des autres, ce bulletin ainsi que la retraite annuelle permettront de resserrer nos liens, de vous informer, de vous encourager, de vous stimuler. J'envisage également deux ou trois réunions dans la région parisienne et peut-être aussi, pour ceux qui en sont trop éloignés, en province ou dans les pays voisins.

Mes prédécesseurs ont déjà manifesté un grand zèle pour établir ce Tiers-Ordre de langue française. Je leur en suis fort reconnaissant, d'autant plus que les débuts sont toujours laborieux. De M. l'abbé André, vous pouvez encore vous procurer les enregistrements de ses trois retraites aux tertiaires (cf. la rubrique « *Quelques nouvelles et avis* »). Je vous encourage à les écouter. Ma tâche sera d'une certaine manière plus facile, ayant pour me seconder une auxiliaire en la personne de sœur Marie du Cœur Eucharistique et de la Sainte Face. A vous aussi, les pages du bulletin sont ouvertes pour faire paraître une information ou un article. N'hésitez pas à m'écrire directement, ou à notre sœur auxiliaire.

Dans ce bulletin nous voulons, avec le secours divin, vous aider à vivre plus parfaitement votre profession de tertiaire. Vous avez promis d'observer la règle du Tiers-Ordre « **avec la plus grande perfection qu'il vous sera possible, jusqu'à la mort** ». Or, dans cette règle, vous trouvez « *indiqué clairement et avec précision tout ce qu'il vous importe de faire pour vivre saintement dans le siècle, selon l'esprit du Carmel...* » (Frère Luc de Sainte-Marie, 13 avril 1921). « *Recevez-la donc comme l'expression certaine de la volonté du Seigneur, conformez-y votre vie, bien persuadés que vous en retirerez des fruits de sanctification d'autant plus abondants que vous l'observerez plus fidèlement ; car il est écrit : « **Si vous suivez mes lois, si vous gardez mes commandements et les mettez en pratique... je me tournerai vers vous, je vous rendrai féconds et je vous multiplierai, et j'établirai mon alliance avec vous, je serai votre Dieu et vous serez mon peuple.** » (Lev., XXVI, 3,9,12)* » (id.) Puissent ces promesses de fécondité s'appliquer à tous les membres de notre congrégation en réponse à notre fidélité.

Que la Vierge Immaculée fêtée tout spécialement cette année, qui a choisi pour sa dernière apparition à sainte Bernadette le jour où Elle est honorée sous le titre de Notre-Dame du Mont-Carmel, nous entraîne tous dans son sillage et nous fasse parvenir à la perfection que Dieu attend de chacun

de nous.

† Je vous bénis.

Retraites carmélitaines

Retraites mixtes (hommes et dames), ouvertes principalement aux tertiaires du Carmel mais aussi aux personnes intéressées par la spiritualité du Carmel.

Inscriptions et renseignements auprès de **M. l'abbé Dubroeucq**,
directeur du Tiers-Ordre du Carmel.

M. l'abbé Dubroeucq
Séminaire Saint-Curé-d'Ars
rue Saint Dominique
21150 Flavigny-sur-Ozerain
tél : 03 80 96 20 74